

Nouvelles sahraouies

N° 187 | janvier 2023
paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Echos de l'actualité	2
Marocgate	3
Aggravation de la répression et des sanctions marocaines	4
L'ONU a-t-elle encore de la crédibilité sur la question sahraouie ?	6
Entretien avec Sultana Khaya Elli Lotz, engagée pour la cause sahraouie, expulsée du Maroc	7 10
Examen périodique universel du Maroc à l'ONU	13
En 8 ans le Maroc a expulsé du Sahara Occidental 314 personnes de 20 pays	14
Berlin, réunion de solidarité internationale avec le peuple sahraoui	15

VISIBLE, INVISIBLE, LA RÉPRESSION MAROCAINE SE DURCIT

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROY 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ

Chères lectrices et chers lecteurs,

Nous espérons que l'année 2023 a bien commencé pour vous.

Au cours de ces derniers mois, l'actualité a été prolifique concernant le Sahara Occidental.

Genève a été une plaque tournante pour bien des événements. Notre bulletin n'ayant pas pu vous être envoyé à la fin 2022, revenons à la session d'automne du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Les Sahraoui.e.s étaient une fois encore dans ce qui devrait être un haut lieu de défense de l'humanité. Ils et elles avaient l'espoir d'y trouver des appuis solides, des propositions d'actions dépassant les dépôts de dossiers habituels où, plus d'un an après, on apprendrait comme il arrive souvent- que le Maroc refuse la condamnation onusienne. Sans sanction ! Il bafoue les décisions de l'ONU sans être inquiété. L'ONU se tait. Qu'attend-elle pour se réformer et être crédible face à des pays comme le Maroc ?

Le président de l'Association des familles des prisonniers et des disparus sahraouis, Abdelam Omar Lahcen, et celui de la Ligue des parents de prisonniers politiques sahraouis, Mustapha El Machdoufi, ont passé de longues journées à l'ONU pour faire entendre aux «professionnel.le.s des Droits humains» le drame de leur peuple avec une seule exigence : que justice leur soit rendue au nom du respect du droit international et du droit international humanitaire. Ces deux



Manifestation du 7 octobre 2022 à la Place des Nations de Genève.

Photo SP

«battants» reviendront en février. Rien n'est jamais gagné.

D'autres Sahraoui.e.s, comme la courageuse Sultana Khaya (voir son interview p. 7-9), des membres de la diaspora sahraouie en Europe et de comités de solidarité, ont mené un travail intensif de rencontres avec les missions diplomatiques pour les amener à intervenir sur les violations des Droits de l'Homme. Un des objectifs était de préparer le 8 octobre, date de l'UPE (Examen Périodique Universel) du Maroc (voir bul. 185, p. 11-12 et ce bul. p. 13).

Pour la fin de cette session, **le 7 octobre, sur la place des Nations à Genève**, grand moment avec le «jeu théâtral de la solidarité» par le groupe de la diaspora sahraouie «Bene Saguia» ou «Les filles de la Saguia». Elles ont rempli le public d'une énergie constructive et bienveillante. Pendant une heure ou deux,

plus peut-être, leurs jeux de drapeaux, leurs danses, leurs chants, la générosité qui sortait de leurs gestes emportaient le public vers leurs droits et leur désir d'indépendance.

Un mois plus tard, le 8 novembre, avec l'Examen Périodique Universelle du Maroc, on assistait à un autre «jeu» que nous reprenons p. .Les deux tiers de la planète s'y sont exprimés.

Mi janvier, le congrès du Front Polisario se tiendra dans la daïra/commune de Dakhla dans les camps de réfugiés. Quels changements dans les priorités des responsables après les élections des dirigeant.e.s, quelles nouvelles propositions indispensables pour obtenir de l'ONU la fin du statut quo ? La guerre va-t-elle se poursuivre ? La population des camps de réfugiés peut-elle attendre une amélioration dans le domaine de l'alimentation, de la santé ? Le

respect des Droits humains pour la population du Sahara occupé remettra-t-il en cause le rôle de la Minurso ? Du côté de la solidarité active à travers le monde, comment peut-elle devenir une force qui réussit à se faire entendre des autorités nationales et internationales ?

Le 8 mars, nous célébrerons le 47e anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique avec les Sahraoui.e.s qui seront au conseil des Droits de l'Homme à Genève, **et la journée internationale des femmes**. Une occasion rare d'écouter ce que les femmes

sahraouies ont à nous dire et pouvoir échanger avec elles. Vous trouverez une invitation à la page 9.

Alors que 2023 vient de commencer, notre comité vous envoie ses très vifs remerciements pour votre solidarité avec le peuple sahraoui. Votre engagement et votre générosité permettent d'améliorer les soins des femmes enceintes et des jeunes enfants dans les camps de réfugiés, de soutenir les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles, d'accueillir à Genève des défenseur.e.s sahraoui.e.s des Droits de l'Homme, de poursuivre les projets solaires de l'ADER'S,

d'entreprendre des actions culturelles et des actions d'urgence. Nous remercions les membres de l'intergroupe parlementaire Suisse-Sahara Occidental qui continuent d'interpeller nos autorités fédérales. Nous avons besoins de vous, toutes et tous pour qu'ensemble nous puissions, dans notre pays, poursuivre et accroître notre soutien au peuple sahraoui. Nous vous remercions d'encourager des amis et des proches à vous rejoindre.



MAROCGATE : LA CORRUPTION ENFIN À LA UNE !

Il aura donc fallu qu'éclate le Quatargate au Conseil de l'Europe pour que le Maroc soit non seulement éclaboussé mais mis largement en cause pour corruption.

En effet, malgré sa professionnalité de longue date dans le domaine, personne n'est dupe ! Chantages à tous les étages d'un Maroc qui a instauré la corruption sous des formes diverses comme jeux diplo-

matiques dans les instances internationales : l'ONU et ses multiples organisations (plusieurs cas de corruption marocaine ont souillé Genève et il en existe sûrement encore de beaux exemples) ; le Conseil de l'Europe, l'UE dont il est question aujourd'hui, etc. Le but ? Acheter des voix pour s'appropriier illégalement le Sahara Occidental. C'est la double casquette « Maroc » puis « Qatar » de l'ex-député européen, Panzeri qui a permis de mettre le Maroc publiquement au devant de la scène de la corruption, grâce aussi au compagnon de la vice-présidente grecque du parlement européen, Francesco Giorgi agissant pour les deux cô-

tés. Comme dans les romans policiers, des sacs et valises plein.e.s d'argent ont été retrouvé.e.s chez plusieurs personnes, dont 4 sont aujourd'hui en prison.

On ne peut qu'espérer que « la trêve des confiseurs » n'ait pas permis à ces rois du chantage et leurs commanditaires de mettre en place de nouvelles « combinaisons » pour corrompre ceux qui sont prêts à coopérer pour que cesse ces pratiques mafieuses.

Sur Sahraoui.ch, vous trouverez des informations supplémentaires sur ce sujet chaque fois que nous en obtiendrons.

AGGRAVATION DE LA RÉPRESSION ET DES SANCTIONS MAROCAINES ENVERS LE PEUPLE SAHRAOUI

Le seul avenir : une rapide indépendance!

Le Sahara Occidental occupé est aujourd'hui un de ces très rares lieux dans le monde, complètement fermé, d'où il ne provient que quelques informations données par des Sahraoui.e.s défenseurs et défenseuses des droits humains et journalistes. Ils et elles les font sortir au péril de graves rétorsions. El Ghalia Djimi, ancienne disparue, habitant El Ayoun, était en septembre dernier au Conseil des Droits de l'Homme à Genève.

El Ghalia le dit tout de suite : « Nous subissons une aggravation des violations des droits humains dans tout le territoire occupé ». La situation est de plus en plus tendue – le Maroc ne se prive de rien ; aucun témoin étranger

n'est là pour porter l'information plus loin et les journalistes en place ont tous fait allégeance au régime. Leur sécurité est en jeu. Les diplomates et hauts fonctionnaires du royaume chérifien n'ont aucune marge de liberté. Un bon exemple est donné dans l'article sur l'Examen Périodique Universel que le Maroc vient de passer (voir p. 13).

Une paupérisation galopante

El Ghalia Djimi raconte : « La paupérisation du peuple sahraoui vient du fait qu'il ne trouve que très difficilement du travail. Il est souvent privé des quelques aides marocaines pour avoir montré son adhésion ou juste sa sympathie pour un Sahara libre ; la difficulté est grande pour les jeunes Sahraoui.e.s de pouvoir se rendre dans les universités marocaines ;

elles sont loin du Sahara Occidental et les familles n'ont pas les moyens de financer des études. Obtenir une bourse c'est se plier à l'occupant et les étudiant.e.s sont très contrôlé.e.s. Beaucoup de jeunes essaient de s'inscrire, font une année d'étude mais devant les difficultés et les discriminations retournent au Sahara Occidental. La France, par exemple, attribue annuellement cinq bourses à des étudiant.e.s sahraoui.e.s. Il faudrait lancer des appels auprès d'universités d'autres pays pour obtenir également des bourses.

Au Sahara Occidental, l'avenir est bouché ; des jeunes vont jusqu'à tomber en dépression. Certains sont encouragés par la police à plonger dans des trafics illicites ou à faire émigrer des Saharaoui.e.s (nous connaissons les dangers de passer jusqu'aux Iles Canaries par l'Atlantique). Lorsque la police a élaboré un dossier contre eux, ils sont arrêtés, jugés et condamnés à de lourdes peines de prison ».

L'Espace Femmes

« Voilà plusieurs années que nous avons créé un Espace Femmes à El Ayoun » continue El Ghalia, « pour que les femmes sahraouies puissent avoir un lieu où développer leurs capacités, devenir actives dans l'espace public : participer aux manifestations pacifiques, savoir prendre la parole en public ; échanger sur les difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie familiale, dans leur vie intime, sur



La police marocaine empêche la population sahraouie de sortir pour manifester.

Photo SP



El Ghalia Djimi, ex-disparue, subit une présence policière constante.

Photo SP

la situation de leurs enfants, sur leurs espoirs.

Chaque mois deux femmes prennent soin de cet espace et préparent un thème sur lequel elles veulent échanger avec les autres membres du groupe».

Le chantage de la police marocaine envers notre hôte Maina

«Mais voilà que, depuis plusieurs mois, notre «Espace Femmes» est fermé.

En effet, la jeune femme qui louait la maison au groupe «Espace Femmes», Maina, était une ancienne disparue (elle avait été séquestrée avec sa grand-mère pendant plusieurs années). Comme réparation matérielle, elle avait obtenu une licence d'agrément pour taxi. Cette licence, qu'elle louait à un chauffeur de taxi, lui garantissait une somme mensuelle de 200 à 250 Euros

par mois. La police marocaine qui nous suit toutes, tout le temps, a vu que nous nous rendions régulièrement dans ce lieu appartenant à la jeune ex-disparue Maina. En représailles, la police a arrêté le chauffeur de taxi, pris tous ses papiers et a mis sa voiture à la fourrière».

El Ghalia poursuit: «J'avais loué l'appartement à Maina – elle, comme moi et d'autres membres de notre groupe, sont des victimes de la disparition forcée. – Des membres de la famille de Maina sont intervenus auprès des autorités marocaines pour qu'on lui rende l'agrément car elle n'avait plus rien pour vivre. La condition marocaine à cette demande a été sans équivoque: elle devait nous chasser de sa maison. Maina est venue nous voir; elle est veuve, elle a 2 enfants. Son agrément était sa seule source d'argent.

Nous avons donc décidé de quitter cette maison. Nous sommes parties en décembre 2018. Nous y étions depuis janvier 2014.

Les 1000 yeux et 1000 oreilles de la police marocaine

Imaginez qu'à El Ayoun, la police contrôle tout. Les mouchards sont là avec leur téléphone pour aviser la police de tous nos mouvements. Si nos activités ou nos rencontres ne leur conviennent pas, ils vont sévir: par exemple couper l'électricité – enlever le compteur. Une amie, Fatma, a été deux à trois mois sans électricité.

On ne peut plus envoyer de messages pour fixer un rendez-vous. Si on veut célébrer une fête ou organiser une réunion, les participant.e.s doivent arriver vers 3/4 heures du matin ou passer la nuit chez la personne invitante. Après, elles ne pourront plus entrer. La police encerclant la maison les en

empêchera. Non, nous n'avons pas encore trouvé un nouveau local !

Censure généralisée mais censure «invisibilisée»

Pour les manifestations c'est la même chose: les forces marocaines se placent devant les maisons de militant.e.s pour que les Sahraoui.e.s ne puissent pas sortir. Ils ne veulent plus laisser de traces (photos – témoignage) de maltraitance qui sortent du territoire mais il n'y a plus de liberté

de manifester, d'organiser une fête dans nos maisons».

Elli Lotz, photographe (voir p. 10-12) dirait que c'est une « censure invisibilisée » comme celle qu'elle a subie. Plus de manifestations, plus de réunions dans les maisons, plus d'attroupements, la vie est calme. Trop calme pour un pays occupé.

«L'objectif du Maroc», ajoute El Ghalia, «c'est nous casser matériellement, nous soumettre économiquement pour que nous nous rendions politiquement. Mais Il

ne faut pas y compter».

Et la Minurso dans tout cela

La Minurso à El Ayoun? Que fait-elle chère El Ghalia? «Elle se balade en ville, elle est mêlée à plusieurs sortes de délits dont on ne parle jamais et il n'y a pas de procès contre les casques bleus. Tout ce que je te raconte sur la vie à El Ayoun, ils et elles le voient grandeur nature». Et que font-ils? «Rien»!



L'ONU A-T-ELLE ENCORE DE LA CRÉDIBILITÉ SUR LA QUESTION SAHRAOUIE ?

On apprend par la presse qu'une fonctionnaire de l'ONU, d'origine marocaine, Najat Maala M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire Général pour les Droits de l'enfant, a récemment visité la ville sahraouie occupée de Dakhla dans le cadre de sa tournée au Maroc. La visite a été couverte par l'ONU elle-même, qui est allée jusqu'à publier une information sur son compte Twitter officiel indiquant que sa fonctionnaire était en visite à « Dakhla au

Maroc. » Devant les vives réactions provoquées par cette violation du droit international, le tweet a été retiré mais il donne une excellente idée de la façon insidieuse dont le Maroc utilise constamment l'ONU et comment il gangrène l'organisation de l'intérieur.

Vingt-quatre heures plus tard, l'ONU a décidé de retirer les publications faisant référence à la visite de la fonctionnaire de l'ONU au Sahara Occiden-

tal occupé lors de sa tournée au Maroc.

La grave violation commise par la représentante spéciale de l'ONU n'est pas résolue par le retrait du tweet. Quelle a été la réaction du Secrétaire général de l'ONU? A-t-il pris contact avec le Front Polisario? S'en est-il excusé auprès de lui?

ENTRETIEN AVEC SULTANA KHAYA

OU QUAND DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS PROVOQUE LA BARBARIE



Sultana Khaya reçue à Paris au parlement.

Photo SP

« Les femmes sahraouies vont continuer à être violentées tant que le Sahara Occidental n'est pas libéré » S.K.

Icône de la résistance sahraouie, Sultana Khaya fut présente à Genève quelques jours début novembre pour assister à la session de l'Examen Périodique Universel que passe le Maroc à l'ONU le 8 novembre, et rencontrer des représentants des mécanismes des Droits de l'Homme. Eprou-

vée mais pas apeurée, essoufflée mais pas résignée, elle a accepté de s'exprimer en tant que victime de la répression marocaine et de la torture subie à plusieurs reprises. Son témoignage nous emporte dans son univers d'activiste ; les traitements dégradants décrits par Sultana relèvent d'une cruauté intentionnelle et préméditée pour briser l'élan de ses convictions. Son récit fait écho à une certitude indéfectible: elle veut offrir ses blessures physiques et psychologiques pour la liberté de son peuple: « Nous, femmes sahraouies, nous sommes prêtes au sacrifice de la violence pour

la libération du Sahara Occidental ».

Quel est le but de votre séjour à Genève ? Quelles sont vos attentes ?

Je suis venue à Genève pour témoigner des graves violations des Droits humains subies dans les territoires occupés. Cela fait un an et sept mois que, en tant que victime directe, j'endure différentes formes de harcèlement et d'agression sexuelle. Je veux donner de la visibilité à la réalité vécue au Sahara Occidental par la population sahraouie. J'ai un grand espoir car à Genève, je peux

parler aux Nations Unies pour que le monde sache la vérité sur ce qui se passe chez moi. L'Examen Périodique Universel est une opportunité pour que le monde connaisse la vérité : le manque de respect, l'atteinte à la dignité, enfin effacer le maquillage du Maroc qui arbore une façade dont personne n'est dupe. J'ai beaucoup d'espoir que certains Etats prennent leurs responsabilités, alors que certains se cachent derrière une position de double standard. Cette position est inexcusable.

Est-ce que vous pouvez parler de vos activités d'activiste ?

Mon but principal : défendre la dignité de mon peuple. Nous sommes exposés à beaucoup d'actes d'intimidation, d'humiliation collective et individuelle, de brutalité policière. Mais je suis prête et nous sommes prêtes à subir tout cela en tant qu'activistes. En punition de mes activités de militante ils m'ont enlevé un œil en 2007, m'ont cassé les

dents; les os de mon visage. En tant que femmes sahraouies nous sommes plus exposées à ces violations et le Maroc essaie de nous anéantir, de nous tuer, de nous éliminer. Nous l'affrontons avec notre corps meurtri et violenté, notre esprit. Beaucoup de femmes violées restent silencieuses dans une société où le viol est mal perçu et demeure tabou. Mais moi je veux en parler. Je n'ai pas peur de parler de mon cœur meurtri, je ne veux pas rester silencieuse sur cela. Moi, comme femme sahraouie, je vais parler du viol comme arme de la force occupante pour anéantir les femmes et la société sahraouie: je veux être porte-parole de toutes ces femmes violées. Je connais beaucoup de femmes qui ont connu le viol et qui sont restées silencieuses. Nous voulons vivre en paix comme toutes les femmes du monde.

Quelle est votre perception de la diaspora sahraouie répartie dans différents pays ?

Je trouve que la diaspora sahraouie est très impliquée. Je ressens que les Sahraouis de la diaspora sont comme moi. Ils ont plus de liberté pour s'exprimer. Concernant les campements de réfugiés, nous avons des liens avec eux ; une partie de nos familles y habitent. Mais il n'y a pas d'échanges, de visites en raison du contrôle exercé par la puissante occupante. Les campements de réfugiés et les territoires occupés sont deux entités distinctes. Aucune personne extérieure ne peut être témoin de ce qui se passe réellement au Sahara Occidental car le Maroc ne donne aucune possibilité d'accès à ce territoire: tout y est formellement interdit ! Rappelez-vous : « Nous voulons vivre en paix, en liberté comme toutes les femmes du monde ». J'ai été reçue à La Palmas par la société civile ; en Belgique au Parlement européen, auprès de différentes institutions; à Paris, j'ai été l'invitée d'honneur de la Fête de l'Humanité; au Portugal, j'ai été reçue au Parlement. Chaque voyage m'a aussi donné l'occasion d'échanger avec la diaspora sahraouie.

Mon pays est toujours sous occupation

La sécurité et la libération de la société civile sahraouie demeure ma préoccupation et j'exhorte la communauté internationale pour qu'elle intervienne et la protège. Elle pourra ainsi s'exprimer librement sur ses revendications légitimes qui sont contenues



A Paris, Sultana est reçue par l'ACAT qui l'a soutenue.

Photo SP

dans toutes les résolutions onusiennes depuis le début du conflit.

Sultana aujourd'hui

Sultana séjourne actuellement en Espagne où elle a besoin de nombreux soins médicaux en raison des violences subies. Sa famille est toujours à Boujdour, au Sahara Occidental occupé, dans leur maison en partie détruite par la police marocaine au cours des 18

mois qu'a duré l'enfermement et l'enfer de Sultana, sa sœur et sa mère. Aujourd'hui encore, en représailles à la fuite de Sultana, sa famille fait face à des brimades constantes, la maison familiale est encerclée par les forces policières alors qu'elle voulait effectuer des travaux. Sultana espère retourner dans son pays une fois ses soins terminés.

Elle affirme « On ne peut douter du succès du peuple

sahraoui, la violence perpétrée par l'occupant marocain est un aveu de faiblesse, d'échec patent ». Son témoignage devrait être entendu partout et auprès de pays comme la France qui, au Conseil de sécurité, refuse l'élargissement du Mandat de la MINURSO pour un contrôle onusien du respect des Droits humains au Sahara Occidental occupé.

La Suisse doit être active au Conseil de sécurité sur la question du Sahara Occidental – élargissement du mandat de la Minurso au contrôle onusien des Droits de l'Homme

Dans les deux ans où la Suisse va siéger au Conseil de sécurité (2023-2024), cette exigence d'élargissement du mandat de la Minurso au contrôle onusien des Droits de l'Homme au Sahara Occidental doit revenir dans l'ordre du jour de cette assemblée lorsqu'elle renouvellera certainement la présence de la Minurso dans ce conflit. Vu les valeurs que la Suisse veut défendre au Conseil de sécurité et pour lesquelles elle a été élue, elle doit proposer cet élargissement avec le soutien d'autres Etats.

I N V I T A T I O N

A l'occasion du 47^e anniversaire de la fondation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) nous avons le plaisir de vous inviter

**le mercredi 8 mars 2023 de 19 à 21 heures
à une réception
au Forum**

14, rue du Village-Suisse – 1205 Genève

organisée par notre Comité et la représentation sahraouie

ELLI LORZ ENGAGÉE POUR LA CAUSE SAHRAOUIE EXPULSÉE DU MAROC



A Arles, Elli Lorz, lauréate du prix off de la photographie à Arles avec une organisatrice.

Photo SP

**Lauréate du prix off
de photographies des
rencontres d'Arles 2022,
victime de censure**

« invisibilisé »

Elli Lorz aime se lancer de grands défis. Déjà lauréate de plusieurs prix pour son œuvre, elle porte son regard sur le dernier territoire non autonome en Afrique depuis 2014. En mêlant création, documentaire et recherche, elle esquisse une

réflexion à la fois sur les mécanismes coloniaux et la représentation de ce conflit. En 2018, le Prix Mentor (Freelens et la SCAM) lui permet de réaliser le projet « Une respiration de combat ».

Présentation de son œuvre photographique

« Une respiration de combat » s'articule autour d'un travail photographique et d'un travail d'écriture de témoignages mené avec des habitants sahraouis au Sahara Occidental occupé par le Maroc depuis 1975. « Une respiration de

combat » souligne les tensions entre le visible et l'invisible, la censure et l'autocensure, l'assujettissement et la résistance. Elli réussit pendant 18 mois à séjourner incognito au Sahara Occidental occupé. Débusquée par la police, elle est expulsée du sol sahraoui et marocain – interdiction d'y retourner – victime de vols visant à la délester de sa précieuse documentation récoltée pendant son séjour. Elli a envoyé un texte au journal algérien « La Patrie News » sur la censure marocaine. Nous vous en livrons quelques extraits :

Le contexte

Les dix photos d'Elli au titre évocateur « Respiration de combat » mettent le spectateur face au Sahara Occidental occupé. Cette série obtient le premier prix du Festival Off du Festival de photographie Arles Expo 2022.

Elli raconte : « Un jumelage lie également le festival Arles Expo au festival Les Rencontres de la Photographie de Marrakech. Ces deux festivals se sont engagés le 4 avril 2022 à projeter les photographies de Marocains à Arles, et réciproquement à Marrakech » (...). « Or », poursuit-elle, la dernière fois que j'ai mis les pieds au Maroc, à Marrakech, en septembre 2021, je suis expulsée après mon débarquement à l'aéroport. La police me notifie alors que je fais l'objet d'une décision d'interdiction d'accès au Maroc depuis octobre 2020 au motif d'être une menace à la sécurité ».

Opérations des renseignements marocains, disparitions de photos et documents

« En octobre 2020, je réside discrètement au Sahara Occidental depuis environ 18 mois, afin de réaliser le projet photo « Une respiration de combat ». Je prévois de rentrer quelques



Dans le camp de réfugiés de Boujdour, il est écrit sur le mur « Les peuples qui luttent pour leur liberté ne marcheront jamais seuls ». Photo SP

mois en France avec un départ en ferry de Tanger prévu le 18 octobre. Cependant, le 13 on m'alerte que les renseignements marocains ont un intérêt soudain à mon égard et les jours suivants mon travail est ciblé par plusieurs vols orchestrés par ces services de renseignements.

Les témoignages manuscrits de Sahraouis sont secrètement volés et remplacés par des feuilles vierges. Deux disques durs externes sont démontés

et remplacés par des disques vides. Et une dernière opération policière de 3 heures au port de « Tanger Med » permet aux policiers de subtiliser le disque dur sur un de mes ordinateurs. Il ne s'agit pas de saisies policières officielles mais bien de vols réalisés en présence de hauts responsables. Le vol plutôt qu'une saisie permet d'invisibiliser la censure. Je perds une partie de mon travail. Malgré tout, le projet « Une respiration de combat » est sauvé, et je le présente au prix Arles Expo le 30 avril 2022.

Lauréate et censurée

« Le directeur d'Arles Expo m'appelle courant mai 2022 pour m'annoncer que le jury a décerné le 1^{er} prix à cette série de photos. Il m'indique publier l'annonce des lauréats dans les jours qui suivent. L'annonce tarde. J'imagine qu'il reçoit des pressions d'interlocuteurs marocains, élément qui me sera confirmé plus tard. Le 31 mai 2022, le photographe James Vil me rappelle. Il me dit avoir échangé avec Abdellah Oustad, directeur du festival de Marrakech. Il me demande une version courte de mon texte de présentation en précisant qu'il « est un grand ami du Maroc » et qu'il estime que

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

le texte que j'ai présenté au jury « prend partie ». (...) « Je cède à la demande d'arrondir le texte de présentation (...). » En revanche, je le préviens que le texte d'accompagnement de mes photos sur le lieu d'exposition ne changera pas ». (...) « Je tiens à souligner que le directeur d'Arles Expo a eu le courage de me décerner ce prix et d'organiser l'exposition à Arles malgré la situation délicate dans laquelle il s'est retrouvé. Surtout lorsqu'en France on voit des institutions culturelles telles que le Centre Pompidou ou l'Institut du Monde Arabe se plier à la moindre exigence du Maroc pour annuler des événements sur le Sahara Occidental (respectivement en novembre 2018 et mars 2019). » (...).

Pour conclure

« En septembre 2022, soit un mois avant le festival de Marrakech, je rencontre le directeur d'Arles Expo. Il m'explique que les noms des trois lauréats seront affichés en introduction des projections photos à Marrakech, mais qu'à priori les miennes ne seront pas projetées aux côtés des autres lauréats et finalistes. Je lui demande de faire un communiqué sur son site internet dans le cas où mes photos seraient censurées au Maroc. En réponse, il minimise le problème ». (...).

Mon travail a posé une problématique évidente de diffusion au Maroc mais il est intéressant de relever que cela a été

géré silencieusement et sans concertation avec les auteurs concernés. Ce faisant, l'absence de liberté d'expression au Maroc est invisibilisée.

Pour ma part, même si je suis interdite d'accès sur le territoire marocain, j'aurais apprécié recevoir un mail professionnel mentionnant simplement l'impossibilité de diffuser mon travail au Maroc en raison de contraintes d'ordre politique. Je suis reconnaissante envers le jury et Arles Expo pour ce prix, mais je regrette que ce jumelage ne soit pas remis en question.

Par contre, c'est à moi qu'on reprochera toujours de « prendre partie » ou d'exprimer une opinion politique dans mon

travail, car rien que le seul fait de dire « Sahara Occidental » pose problème aux autorités marocaines et génère des situations ubuesques, ici comme ailleurs.

(Extraits de l'article « Exclusif – Témoignage sur la censure d'une photographe talentueuse engagée pour la cause sahraouie » du 21.10.2022; journal Patrie News. Vous trouverez le texte complet sur Sahraoui.ch.)

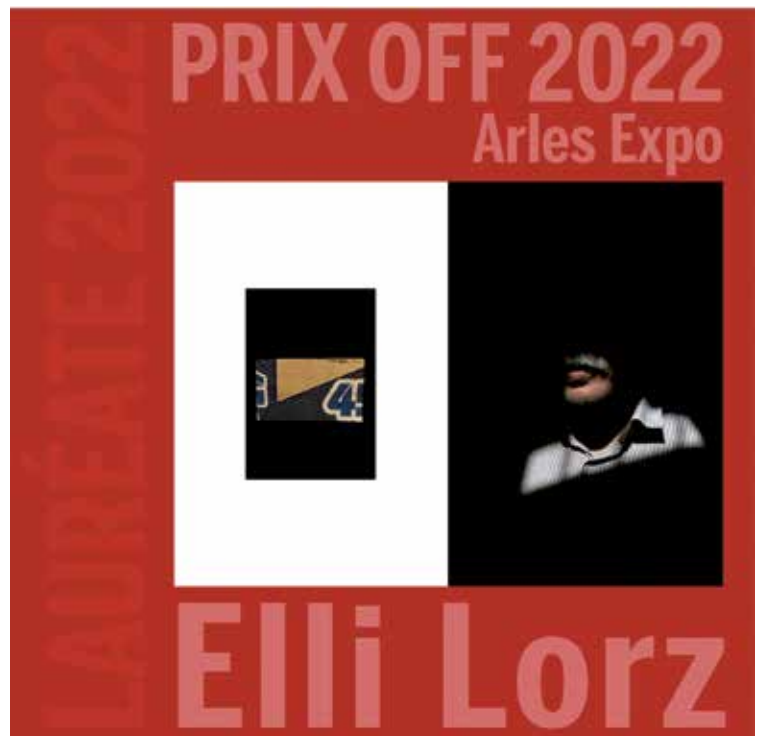


Photo SP

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU MAROC : DES CENTAINES DE RECOMMANDATIONS PAR 160 PAYS

La salle des Droits de l'Homme de l'ONU était bondée le 8 novembre 2022. 160 pays s'étaient inscrits pour proposer des changements au Maroc et mettre le pays en conformité avec les multiples traités onusiens et le Droit international humanitaire.

Dans les 55 secondes qui leur étaient imparties, les pays, après avoir entendu les rapports marocains extrêmement séduisants, exprimaient leurs recommandations concernant surtout : l'interdiction du mariage des enfants, la nécessité de légiférer sur le mariage à 18 ans, sur l'égalité de genre, l'absence de condamnations pour les relations sexuelles entre adultes consentants ou de même sexe, sur l'abolition de la peine de mort, la scolarisation des filles (surtout dans les régions de campagne) et les soins pour les handicapé.e.s, et les droits des migrant.e.s notamment. Il

a été question de nombreuses autres thématiques comme la liberté d'expression et la liberté de la presse.

Intervention sur le Sahara Occidental

Parmi tous les pays qui sont intervenus, il s'en est trouvé neuf à parler du Sahara Occidental : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Irlande, le Luxembourg, la Namibie, la Norvège, l'Ouganda, le Timor-Leste et le Vanuatu. Ils ont repris les points du droit à l'autodétermination, de l'espoir mis dans le travail du Représentant spécial, sur la fin de l'occupation, sur les arrestations arbitraires et les emprisonnements, sur le respect de la liberté d'expression principalement.

Un ministre marocain hors de lui

Lors de la fin de la séance, le ministre marocain de la justice, président de la délégation marocaine, hors de lui, s'est fermement élevé contre ces pays ayant osé parler du Sahara Occidental, qui finalement :

- « Ne savent pas vraiment de quoi ils parlent quand ils veulent l'autodétermination du peuple sahraoui alors qu'il est question de l'intégrité territoriale du Maroc ».
- « Savent-ils que la population du Sahara Occidental est protégée dans la mesure où plus



de 20 pays y ont un consulat ; (vous l'avez compris, il s'agit de ces consulats alibis qui la plupart ont fait allégeance au Maroc – voir notre bulletin N° 185).

- « La question du Sahara Occidental relève exclusivement du Conseil de sécurité ».

L'attitude du ministre de la justice ne laisse pas beaucoup d'espoir pour attendre du Maroc des changements dans le respect du droit international humanitaire et de droit international.

Si vous désirez connaître les recommandations faites au Maroc le 10 novembre 2022 par les 160 pays, utilisez l'adresse suivante A/HRC/WG.6/41/L.4.

EN 8 ANS

LE MAROC A EXPULSÉ DU SAHARA OCCIDENTAL 314 PERSONNES PROVENANT DE 20 PAYS

L'Association française l'AFASPA (Association Française de Solidarité avec les Peuples d'Afrique) et la LPPS (Ligue des Parents de Prisonniers Politiques Sahraouis) ont tenu à jour le calendrier des expulsions depuis 2014, année de la fermeture du Sahara Occidental à toutes les personnes proches du peuple sahraoui, quel que soit leur profession ou mandat. De 2014 à octobre 2022, le nombre total d'expulsions a été de 312. Il a peu à peu baissé vu la systématique du renvoi. Or, ne faut-il pas continuer à partir au Sahara Occidental et, si l'expulsion a lieu, faire connaître largement les pratiques marocaines qui rendent ce territoire inaccessible alors que plus de 25 consu-

lats alibis d'Etats favorables au Maroc s'y trouvent ?

Nouvelles expulsions

Oslo, 16 nov 2022 (SPS): les autorités d'occupation marocaines ont expulsé deux étudiantes norvégiennes de la ville de Laâyoune au Sahara Occidental occupé, a dénoncé mardi le Comité suédois de solidarité avec le peuple sahraoui.

Marte Hettervik et Bjorg Helene Lorentzen, âgées de 23 ans et étudiantes en anthropologie à l'université de Bergen (ouest de la Norvège), ont été abordées dimanche à la sortie de leur hôtel par plusieurs hommes qui, selon eux, agissaient au nom des autorités d'occupation.

«Nous n'avons vu aucune pièce d'identité. Il y avait un homme en costume et deux autres en tenue décontractée», a déclaré Marte Hettervik à la télévision publique norvégienne NRK, expliquant qu'on leur a demandé de prendre un taxi et de quitter la ville et qu'elles se sentaient «persécutées».

Pour rappel, le 8 novembre la Norvège a exhorté le Maroc - à l'occasion de son quatrième Examen périodique universel devant le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève - d'assurer au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme un accès complet au Sahara Occidental.

Liste des expulsés des 20 pays

Norvège 129	Italie 6	Tunisie 4	Canada 2	Chine 1
Espagne 107	Etats-Unis 6	Danemark 4	Japon 2	Ukraine 1
Suède 9	Pologne 5	Pays-Bas 2	Suisse 2	Belgique 1
France 7	Royaume-Unis 4	Lituanie 2	Portugal 2	Allemagne 1

LES EXPULSES DE 2014 à 2022

2014	53	2018	11
2015	22	2019	35
2016	88	2020	8
2017	68 dont 5 députés européens	2021	3
		2022	5



Deux jeunes norvégiennes viennent d'être expulsées du Sahara Occidental.
Photo SP

BERLIN, 2-3 DÉCEMBRE 2022

RÉUNION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

La réunion des intergroupes
parlementaires pour
le Sahara Occidental
a ouvert deux jours
de rencontres et de travail.

Les parlementaires ont la volonté d'intervenir nationalement et internationalement pour soutenir les droits du peuple sahraoui; ils pourraient s'engager, dans des interventions communes. La session des Chambres à Berne a empêché une présence parlementaire suisse mais le message de l'intergroupe a insisté sur l'intérêt de notre présence au Conseil de sécurité.

Des comités de soutien en réflexion

Près du symbolique mur de Berlin, plus de 200 participant.e.s ont cherché comment développer leur engagement et le rendre plus efficace.

Les campagnes qui visent à renforcer la question de l'autodétermination sont indispensables quand des pays pensent trouver une issue hors du droit international. La protection de la population civile sahraouie est une urgence. La construction de l'État sahraoui se concrétise dans les camps de réfugiés: amélioration des réseaux administratifs et du



Xanana Gusmao, leader du mouvement de libération de Timor-lesle FRETILIN.

Photo SP

service à la population malgré le manque de moyens qui reste un obstacle majeur.

Un point fort: l'intervention de Xanana Gusmao, leader de l'indépendance timoraise

Quelle intervention que celle de Xanana Gusmao, leader principal du mouvement de libération de Timor-Leste FRETILIN ! Parlant de la guerre d'indépendance de son peuple contre l'Indonésie (ayant colonisé Timor Leste pendant 20 après le Portugal), Xanana Gusmao a repris des points de son vécu devant lesquels se trouve aujourd'hui le Front Polisario : ses discussions avec l'ONU et la difficulté à se faire comprendre. Le référendum sur l'autonomie de Timor-Leste était prêt (prévu par l'Indonésie), et des émissaires de l'ONU ont proposé

de le repousser, ayant peur du résultat. Xanana Gusmao a résisté; argumentant qu'il prenait ses responsabilités et ferait tout pour éviter la violence. Le référendum a eu lieu le 30 août 1999 et l'autonomie (sous la coupe de l'Indonésie) a été refusée à 78,8%. Timor-Leste deviendra indépendante le 20 mai 2002. Timor-Leste soutient le peuple sahraoui; il se reconnaît dans sa lutte de libération.

De nombreuses questions restent en suspens à la fin de nos travaux de Berlin, certaines sont très graves et concernent les jeux de pouvoir et la corruption qui minent depuis longtemps déjà les organisations internationales (Voir page 3).



**A nos donateurs et donatrices
à nos lecteurs et lectrices**

**nous vous adressons
nos vifs remerciements
pour votre fidélité
et votre engagement.**

**Avec tous nos vœux
pour une Nouvelle Année
active et solidaire**

Le Comité

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet www.arso.org

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern